

Les défenseurs du patrimoine restent mobilisés



L'association compte 138 adhérents. Elle tenait son assemblée générale. (Photo d'illustration)

L'association de défense du Crotoy veut continuer le combat pour préserver le patrimoine local.

Créée en décembre 2012, l'association Le Crotoy préservé et authentique (LCPA) a tenu samedi sa sixième assemblée générale depuis sa création dans la salle Colette, sous la présidence de Jean-Claude Steil. L'association compte à ce jour 138 adhérents d'horizons différents. 56% sont des locaux, 28 % des résidents secondaires et 16 % sont de l'extérieur voire des étrangers venant surtout de Belgique et d'Allemagne. La parité y est presque respectée puisque 55 % sont des femmes et 45 % des hommes. Le site internet, mis à jour régulièrement, a reçu plus de 30 000 visites à la veille de l'assemblée générale.

Les objectifs de LCPA ? La défense de l'environnement, du patrimoine bâti et de la propriété collective de la commune. Le secrétaire général, Jean-Claude Chamaillard, a présenté un diaporama des activités de l'année écoulée. En participant au Forum des associations, LCPA a présenté deux thèmes qui lui tiennent à cœur : le plan de prévention des risques naturels (PPRN) et les nuisances dues au centre conchylicole. Elle a participé au marché de Noël et a proposé un repas picard. L'association

poursuit ses investigations dans la commune à la recherche des maisons en déshérence ou abandonnées afin d'alerter la mairie sur les risques encourus. Elle suit aussi de près la réfection des constructions typiques du Crotoy (restauration des façades, qualité des matériaux utilisés, etc.)

En 2018, l'association poursuivra ces dossiers en cours déjà cités et s'intéressera à quelques autres, tels le curage du bassin des chasses ; la réouverture de la base nautique de Saint-Firmin, la rénovation de la rue de la Porte du Pont ; la réfection des trottoirs de la digue Jules-Noiret et le devenir

de la ferme Poidevin, propriété communale.

L'association a près de 4 000 € de trésorerie. Les dépenses prévisionnelles sont arrêtées à 2 000 €. LCPA table sur 1 100 € de cotisation. Celle-ci reste fixée à 10 € par personne et à 25 € pour une famille de trois personnes et plus. ■

De notre correspondante **CLAUDE CAILLY**

Le conseil d'administration se compose de neuf membres élus ou réélus à l'unanimité des personnes présentes : Annie Jacques, Lucette Delaby, Jean-Claude Steil, Charles Chapron, Jean-Claude Chamaillard, Yves Delamotte, Daniel Convain, Cyril Goerens, Michel Delahaye. Il se réunira ultérieurement pour pour élire le bureau.

« LA BIODIVERSITÉ, CERTES, VA S'EFFONDRE, MAIS IL NE SERT À RIEN DE SE LAMENTER »

Comme chaque année, après la réunion annuelle, LCPA organise un événement, « Les rencontres du Crotoy ». Elle avait invité samedi, Jean-Paul Ducrotoy, professeur émérite de l'université du Hull en Grande-Bretagne, venu présenter sous forme de conférence-débat son ouvrage sur *Les milieux estuariers et littoraux, une approche scientifique pour les préserver et les exploiter durablement*. La baie de Somme en fait partie. Il a porté un message : « La biodiversité, certes, va s'effondrer, mais il ne sert à rien de se lamenter ». Le scientifique a expliqué la place des estuaires dans le fonctionnement des autres écosystèmes terrestres et marins. Il propose de façon claire et accessible des schémas de développement qui sont nécessaires pour leur protection, leur adaptation aux changements et surtout leur restauration en vue de préserver leurs services écosystémiques.